

RÉUNION OUVERTE
À TOUTES ET TOUS
DIMANCHE 21 AVRIL À 10H30
À LA SALLE DES FÊTES

BRASSY
ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2024

BRASSY, LA SUITE

DEUX ANS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Suite à la démission du maire de Brassy et de 12 conseillères et conseillers municipaux, nous allons voter les 28 avril et 5 mai prochains pour élire les membres d'un nouveau conseil municipal, aux côtés des deux élus qui n'ont pas démissionné.

Une élection est une occasion de choisir. Quel avenir voulons-nous pour Brassy, pour celles et ceux qui y vivent aujourd'hui et qui y vivront demain ?

Vivre à Brassy est à la fois une chance et un défi. Une chance bien sûr pour la qualité de vie au milieu de paysages encore préservés, la vitalité du bourg et de ses commerces, la vie à taille humaine où l'on connaît ses voisins et ses voisins. Un défi, parce qu'il y a la distance pour accéder aux soins, aux services publics et à l'emploi, qui peut créer de l'isolement et qui implique des charges financières qui ne cessent

d'augmenter. Il y a aussi les changements écologiques, qui n'épargnent pas notre territoire, et auxquels il faut se préparer.

Sur tous ces sujets, la mairie a un pouvoir d'action, surtout si elle agit de concert avec les associations, les communes voisines et les autres niveaux de décision administrative comme la Communauté de communes, le Département ou la Région.

Nous avons construit notre équipe et notre programme avec l'ambition de proposer un projet commun fédérateur et cohérent qui tente d'améliorer la vie des Brassycoises et des Brassycois.

En deux ans nous ne pourrons pas tout faire, mais nous voulons impulser de nouveaux projets pour l'avenir, dans un climat sain et serein.

NOTRE LISTE : COHÉRENCE, COMPÉTENCE, ENVIE DE TRAVAILLER ENSEMBLE... ET AVEC D'AUTRES

Nous avons constitué une liste qui partage des valeurs démocratiques, une motivation et une méthode de travail, tant en interne qu'avec les autres - c'est important pour ne pas échouer dès les premières difficultés. Les candidates et candidats que nous vous proposons disposent de compétences complémentaires et stratégiques pour la gestion d'une commune. Que nous ayons grandi à Brassy ou que nous y soyons depuis quelques années seulement, nous partageons l'envie de faire avancer le village, au service de toutes et tous !

ROMAIN BEAUCHER



39 ans, chef d'entreprise (40 salariés), Président du Centre social inter-communal des Portes du Morvan.

ÉMILIE DULIEU



37 ans, artisane d'art-céramiste.

LUC MARTINEZ



66 ans, ingénieur en automatisme industriel retraité, Secrétaire du Club d'échecs de Brassy.

NICOLAS HENRY



52 ans, bûcheron-éla-gueur, co-président d'Adret Morvan, ancien membre de l'équipe de France de judo (6 ans), ancien éducateur.

BENOÎT PERGENT



36 ans, réalisateur de films, vidéaste, fondateur d'une société de production et producteur

CAMILLE BEAUCHER



32 ans, éducatrice spécialisée à Brassy, administratrice de la Coopérative des savoirs.

VALENTINE CUIILLIER



39 ans, agricultrice, Vice-présidente du GAB 58.

SABRINA MODOT



24 ans, éducatrice spécialisée à Brassy.

SOPHIA MAJNONI



42 ans, juriste, dirigeante d'une fédération agricole nationale.

NOTRE MÉTHODE : CONSTRUIRE AVEC VOUS

En votant vous déléguez à l'équipe municipale le soin d'administrer la commune. Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités. Nous souhaitons aussi porter une méthode de travail qui associe largement la population brassycoise.

→ **Pour un fonctionnement municipal ouvert et transparent**, nous annoncerons en avance les réunions du conseil qui se tiendront dans la salle des fêtes pour que tout le monde puisse y assister, et un moment sera consacré aux questions de la salle.

→ **Pour favoriser la participation de la population aux décisions**, nous créerons des groupes de travail thématiques ouverts à la population et, sur les sujets les plus difficiles ou cruciaux pour l'avenir, nous consulterons les habitantes et habitants.

→ **Pour renforcer la démocratie brassycoise et les contre-pouvoirs**, nous confierons la responsabilité de la commission des finances à un élu d'une autre liste, comme cela se fait par exemple à l'Assemblée nationale ou dans certains conseils départementaux.

→ **Pour partir sur des bases saines, nous demanderons une mission externe d'audit et d'analyse des finances de la commune**, qui permettra aussi davantage de transparence sur l'utilisation des impôts de la population.

→ **Enfin, pour mieux les écouter et pour développer leur citoyenneté, nous mettrons en place un "conseil municipal des enfants"** en partenariat avec les écoles et/ou le Centre social, qui permettra de prendre en compte leurs besoins dans les futurs projets de la commune.

DEUX ANS, CINQ IDÉES

1 FAIRE PROSPÉRER LE VILLAGE

Nous devons une grande reconnaissance à celles et ceux qui tiennent les commerces, les restaurants et les entreprises de Brassy : sans elles, sans eux, pas d'emploi, pas de vie, pas de rayonnement, moins de recettes pour le budget communal.

La commune peut, elle doit, faciliter leur travail. Pour cela, nous proposons de :

→ **Créer une maison communale des artisans et des entrepreneurs**, qui offrirait aux professionnels une mutualisation de leurs tâches administratives et comptables, la location d'espaces de travail et de locaux d'activité pour des durées plus ou moins longue, et la mise en commun de leur effort commercial.

→ **Développer l'attractivité touristique de la commune et de son territoire**, pour que Brassy soit une destination prisée toute l'année pour son offre de tourisme durable autour des activités de pleine nature : recensement et balisage des chemins de randonnée, étude de la prolongation du tour du lac de Chaumeçon, mise à disposition en Mairie d'un petit guide touristique pour des séjours courts, labellisations (tourisme équestre, ciel étoilé...) animations nature 4 saisons... Afin de prévenir les conflits d'usage nous étudierons la possibilité de recruter des jeunes volontaires dans des missions de médiation.

2 AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT DES BRASSYCOISES ET DES BRASSYCOIS

Avec l'inflation, les charges qui pèsent sur tous les ménages français sont encore aggravées ici, non seulement du fait des distances à parcourir pour travailler, se soigner, se divertir, se former ou faire ses courses, mais aussi des caractéristiques de l'habitat rural en maisons isolées, qui coûtent plus cher à chauffer et à entretenir.

La commune peut agir pour améliorer le pouvoir d'achat. Pour cela, nous proposons de :

→ **Développer les modes de transport moins coûteux** : véhicules partagés ; mise en place de systèmes de co-voiturage simples et efficaces pour les petites, moyennes et longues distances ; étude des possibilités de transport collectif (notamment pour les personnes âgées vers Nevers, Dijon...) avec les communes voisines, la Communauté de commune et la Région ; développement des usages

du vélo électrique par la sécurisation des routes, une signalétique adaptée et le prêt de vélos à l'essai.

→ **Accompagner tous les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement** et/ou le développement de la production d'énergie à des fins d'auto-consommation.

→ **Installer, dans le local municipal de l'ancien Hôtel du Centre, un commerce utile à l'amélioration du pouvoir d'achat** des Brassycoises et Brassycois, par exemple, un réparateur d'électro-ménager labellisé pour faire bénéficier du "bonus réparation" mis en place par l'État. Ce local pourrait également être un lieu d'accès au numérique, accueillir des permanences "hors les murs" de France Services pour faciliter les démarches administratives, etc.

→ **Soutenir l'accès à une alimentation locale de qualité** pour toutes et tous, y compris les enfants, les personnes âgées et les personnes précaires, par exemple en facilitant l'accès au marché du mardi soir (navettes), en poursuivant le travail sur l'approvisionnement de la cantine scolaire et en impulsant des logiques d'achat groupé. En parallèle, nous proposons d'ouvrir une réflexion sur le modèle agricole futur tenant compte des évolutions démographiques, économiques et écologiques, et de chercher les outils de soutien aux agriculteurs de la commune pour faire face à ces évolutions.

3 ATTIRER DES NOUVELLES FAMILLES (ET FAIRE EN SORTE QU'ELLES S'INSTALLENT DURABLEMENT)

Si nous ne parvenons pas à accueillir durablement de nouvelles familles, le fragile édifice qui fait une commune vivante s'effritera rapidement, à commencer par l'école et les commerces - sans parler de la vitalité qu'apportent des personnes venues d'ailleurs, avec leurs expériences, leurs connaissances et leur regard.

La commune a une grande responsabilité pour attirer, installer et faire rester ces nouveaux ménages. Pour cela, nous proposons de :

→ **Mettre à disposition, en mairie, des informations aussi exhaustives que possible sur l'habitat sur la commune** (recensement et cartographie du foncier disponible ainsi que des biens en location) et étudier les possibilités de revitalisation

des maisons abandonnées ou closes 95% de l'année.

→ **Créer un livret d'accueil pour les nouveaux installés** : recensement de l'offre d'activités sportives et de loisirs sur le territoire pour les adultes comme pour les enfants, collecte des possibilités de gardes d'enfants en journée comme en soirée, informations sur le fonctionnement des écoles, de la Maison d'assistantes maternelles et du Centre social...

→ **Faciliter l'accès aux médecins du territoire** (information des habitants quand un nouveau médecin s'installe à proximité, négociation avec les médecins pour l'accès de celles et ceux qui n'ont pas encore de médecin traitant...).

4 REMETTRE L'ÉCOLE ET LES AUTRES SERVICES PUBLICS AU CŒUR DE LA VIE COLLECTIVE.

Les services publics rendent la vie ensemble possible. Nous avons la chance d'avoir une école vivante qui nous relie à nos voisins de Dun-lès-Places et de Gâcogne, mais aussi de tout l'ancien canton de Lormes (et au-delà) via le bassin pédagogique et le collège. La mobilisation de celles et ceux qui la font vivre au quotidien - les enseignantes et le directeur, la cantinière et l'agent polyvalente, l'équipe du Centre social - mérite d'être reconnue et soutenue. Les agents municipaux rendent des services quotidiens et résolvent des problèmes pour toutes et tous. Enfin, les pompiers, les assistantes maternelles de la MAM et les bénévoles de la bibliothèque font vivre, au quotidien le service public local qui nous est indispensable.

La commune a la responsabilité et les possibilités de soutenir ces services publics. Pour cela, nous proposons de :

→ **Réfléchir collectivement à l'école de demain et d'après-demain**, d'abord en continuant d'améliorer et d'entretenir les locaux au service du bien-être et des

apprentissages des enfants et en réfléchissant à la sécurisation des cheminements des enfants entre les écoles et les lieux de loisirs (stade, forêt...), et en étudiant l'opportunité et les possibilités de financement pour de nouveaux locaux plus adaptés au nombre d'enfants que nous souhaitons y accueillir, aux contraintes énergétiques et d'entretien, aux nouvelles formes d'apprentissage et à la possibilité de créer une cantine inter-générationnelle (aujourd'hui impossible compte tenu de la taille de la cantine).

→ **Accompagner l'équipe d'agents municipaux de façon structurée et efficace, dans un climat professionnel** et au service de toute la population.

→ **Être à l'écoute en permanence des pompiers, de l'équipe de la MAM, des bénévoles de la bibliothèque...** pour les accompagner dans leurs besoins, y compris en négociant avec d'autres acteurs publics quand c'est nécessaire.

5 SOUTENIR LES ASSOCIATIONS EN CHERCHANT À FAIRE RAYONNER BRASSY TOUTE L'ANNÉE

Brassy est fier de ses associations, dont la vitalité et la grande diversité sont réputées bien au-delà des limites de la commune.

→ **Offrir de la visibilité, dans la durée (logique pluriannuelle), sur le soutien financier et matériel de la commune à chaque association**, en encourageant particulièrement les activités ouvertes à toutes et tous, qui participent à un rayonnement positif et à la réputation de la commune à l'extérieur, et qui contribuent à un vivre-ensemble sincère.

→ **Faire vivre et améliorer l'équipement des lieux communaux partagés** (terrain de cross...) et des infrastructures sportives existantes (stade, salle des sports, préau...).

→ **Mener un effort particulier en faveur des solidarités inter-générationnelles**, en lien avec les bénévoles et adhérents de Générations Mouvement, avec les équipes et les usagers du Centre social intercommunal, et avec toutes les associations qui le souhaitent (moments dédiés avec médiation et animation appropriées, distribution des colis de Noël par des volontaires qui prennent le temps de discuter, lutte contre l'isolement et identification des petits besoins des personnes âgées isolées qui peuvent être traités par des volontaires...).

**RÉUNION OUVERTE
À TOUTES ET TOUS
DIMANCHE 21 AVRIL À 10H30
À LA SALLE DES FÊTES**

**LE JOUR DU VOTE,
VOUS POUVEZ “PANACHER” !**

→ Vous pouvez rayer autant de noms d’une liste que vous voulez

→ Vous pouvez ajouter des noms à la main sur une liste

→ Vous pouvez mettre les bulletins de plusieurs listes dans l’enveloppe

Mais attention : vous ne pouvez pas voter pour plus de 13 personnes !

→ Il faut donc que le nombre de noms contenus dans votre enveloppe, quel que soit le nombre de bulletins ou de noms que vous avez rajouté à la main, ne dépasse pas 13.

**ABSENT LE 28 AVRIL?
FAITES UNE PROCURATION !**

Si vous n’êtes pas à Brassy le 28 avril, ou que vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez faire une procuration. Toutes les informations sont sur le site maprocuration.gouv.fr